

Marchés annuels 2009 - Autorisation de signature

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assurer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Les marchés à passer sont, pour la plupart, à bons de commande.

Il est proposé, pour l'année 2009, une nouvelle liste d'opérations, dont voici les caractéristiques :

Service	Intitulé	Montant annuel HT ou TTC
DEA - Service Assainissement	Fourniture de polymères pour la centrifugation des boues à la station d'épuration de Port Douvot Reconductible 2 fois	Mini : 95 000 € HT Maxi : 370 000 € TTC sur la durée totale du marché

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ce marché.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi

Récépissé préfectoral du 23 janvier 2009.